

Feuillet - 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	30
Suppléants avec vote	1
Pouvoirs	3
Nombre de votants	34
Date de la convocation	16/05/2023
Certifié exécutoire le	26/05/2023
Date d'affichage	26/05/2023
Envoyé en préfecture le	30/05/2023

Le vingt-deux mai l'an deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'espace mille sources à Bugeat, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE: BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE Véronique, BOURDARIAS Sophie, BOURROUX François,

CHABRILLANGES Maurice, CHAMPSEIX Serge, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COISSAC Vincent, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, GARAIS Daniel, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LACHAUD Sylvie, MEUNIER Colette, PETIT Christophe, PEYRAMAURE Pierre, ROME Hélène, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SAVIGNAC SYLVIE, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, TAVERTE Gérard, TER-HEIDE Laurence, URBAIN Jean Yves, VIGROUX SARDENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : LONGUET Jean-François.

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : GAGE Pascal.

EXCUSES : BORD Jean-Pierre, BOUCHOT Estelle, CHASSEING Daniel (donne procuration à RUAL Bernard), JAMILLOUX-VERDIER Simone, LAURENT André, LE MEUR Marion (donne procuration à JARRIGE Didier), LELIEVRE Carla (donne procuration à JANICOT Véronique), PLAS Marcel, TERRACOL Danielle.

Secrétaire : COIGNAC Gérard.

86-2023 : délibération modificative n°1 du Budget principal

Suite aux problèmes rencontrés sur le bail de location du matériel dentaire, et la reprise du bail par M. Ciocoiu, validé par délibération 85-2023

Et par ailleurs le projet microfolie ayant été finalisé et validé par délibération 83-2023,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à 34 voix pour, 0 contre, 0 abstentions :

- De modifier le budget 2023 selon le virement de crédit suivant

BUDGET PRINCIPAL SECTION de FONCTIONNEMENT

Depenses imprévues chapitre 022 : - 5 000 €

Depenses au compte 673 : + 5 000 €

BUDGET PRINCIPAL SECTION d'INVESTISSEMENT

DEPENSES :

Dépenses imprévues chapitre 020 : - 38 776.36 €

Nouvelle opération microfolie n° 77 « microfolie » : compte 2183 : + 37 776.36 €

Remboursement des cautions compte 165 : + 1 000,00 €

Fait à Treignac le 30/05/2023
Le Président Philippe JENTY

